

Commune de HAUTECOURT ROMANECHÉ

A\_2026\_08

**ARRETE MUNICIPAL**

**Objet : Délégation de fonctions et de signatures**

Le Maire de la commune de HAUTECOURT-ROMANECHÉ,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-18,  
Vu le procès-verbal d'élection des adjoints en date du 20 mars 2026

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 : ADMINISTRATION GENERALE**

En l'absence du Maire, délégation de fonction et de signature sont données à **Madame BONNAND Elisabeth**, 2<sup>ème</sup> adjointe aux fins d'assurer les fonctions d'administration générale de la commune, la signature des documents comptables relatifs à l'exécution du budget et la gestion du personnel communal. En cas d'absence simultanée du Maire et de la 2<sup>ème</sup> Adjointe, la délégation de signature sera assurée par **Monsieur Mathieu DESBOIS 1<sup>er</sup> Adjoint**, puis par **Monsieur Vincent AZNAR 3<sup>ème</sup> Adjoint en cas d'absence de Monsieur Mathieu DESBOIS 1<sup>er</sup> Adjoint**.

**ARTICLE 2 : AFFAIRES SOCIALES – RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS -  
COMMUNICATION – CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)**


Délégation de fonction est donnée à **Monsieur Mathieu DESBOIS, 1<sup>er</sup> Adjoint**, aux fins d'assurer l'administration du domaine des affaires sociales, de la communication, et des relations avec les associations et l'animation du CMJ.

**ARTICLE 3 : Madame Séverine NICOLAS** rédacteur territorial exerçant les fonctions de secrétaire de mairie est chargée de l'application du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à Monsieur le préfet de l'Ain et notifiée à :

Madame Dominique ALVIN, responsable du SGC de Bourg-en-Bresse  
Monsieur Mathieu DESBOIS, 1<sup>er</sup> Adjoint

Fait à Hautecourt-Romanèche, le 21 mars 2026

Le Maire  
Nathalie GIVORD



Notifié le 21/03/2026  
Mathieu DESBOIS  
1<sup>er</sup> adjoint

